



FAMILLE

## Vie scolaire

Retrouvez sur cette page les informations relatives aux écoles de Machault et Féricy et ce que vous devez savoir sur le Syndicat Intercommunal de Regroupement pédagogique qui gère le péri-scolaire.

### ECOLE DE MACHAULT



L'école de Machault accueille les classes de petite, moyenne et grande sections de maternelle ainsi que le CP rép et les 3 classes artis-en.

#### Contact

Directrice : Mme Logette

> Tél : 01 64 23 84 21

# ECOLE DE FÉRICY



L'école de Féricy accueille les classes de CE1, CE2, CM1, et de CM2, répartis en 3 classes.

## Contact

Directrice : Mme PARISOT

➤ Tél : Mme Parisot

## Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique Machault - Féricy

### Présentation

Le SIRP (Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique) regroupe les communes de Machault et de Féricy pour la gestion du périscolaire (cantine, garderie, étude, sorties scolaires).

### Composition

Président : Mme Sophie TESTA-MARTIN, adjointe à Machault

Vice-présidente : Mme Catherine Fourgoux, conseillère municipale à Féricy

### Cantine

La restauration scolaire a lieu sur l'école de Machault. Les enfants scolarisés à Féricy prennent le bus pour s'y rendre.

Pour tous renseignements complémentaires contacter le SIRP dont vous trouverez les coordonnées dans le bloc de droite de cette page.

### Contact

- > [Envoyer un mail](#)
- > Tél : 01.64.23.85.26

Une permanence est assurée en mairie de Féricy le jeudi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

## Services péri-scolaires

Un accueil le matin, le soir vous sont proposés. Afin d'organiser au mieux l'encadrement de votre enfant, merci de prévenir obligatoirement par mail, une semaine avant, sauf cas exceptionnel.

Un service de transport scolaire est mis à la disposition.

### Contact

- > [Envoyer un mail](#)
- > Tél : 01.64.23.85.26

Une permanence est assurée en mairie de Féricy le jeudi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

## Transport pour les élèves du SIRP

Une navette est organisée entre les deux écoles, pour l'entrée et la sortie des classes (matin, midi et soir). Durant tous les t rajets, votre enfant sera sous la responsabilité d'une adulte travaillant à l'école maternelle.

Ce transport, mis en place par le Conseil Départemental nécessite une carte Scol'R, délivrée par les services départementaux.



reglement-interieur.pdf (/sites/mairie-machault77.fr/files/media/downloads/reglement-interieur.pdf)

PDF  
70.48 Ko



horaires bus SIRP.pdf (/sites/mairie-machault77.fr/files/media/downloads/20240823100116408.pdf)

PDF  
60.45 Ko

# CONTENUS ASSOCIÉS

 VOS ÉLUS

## SITES UTILES



---

**CD77 - AIDES AU TRANSPORT SCOLAIRE**

(<https://www.seine-et-marne.fr/fr/aides-transport-scolaire>)